

7 septembre 2014

Nucléaire :

La nécessaire transparence sur la sécurité de la centrale de Gravelines

La séance plénière de la **commission locale d'information de la centrale nucléaire de Gravelines (CLI)**, prévue – de longue date – le jeudi 11 septembre prochain, **vient d'être annulée**, dénotant que subsistent les risques de la politique de l'autruche à l'égard du danger nucléaire.

Le motif invoqué en est « le retard de la phase officielle de consultation de la CLI et du public sur le projet des prescriptions de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) relatif à la poursuite d'exploitation du réacteur n°1 du CNPE de Gravelines et la prise en compte des risques liés au terminal méthanier ». En clair, cette annulation démontre de nouveau **le retard récurrent rencontré par l'ASN dans le contrôle du site atomique vieillissant de Gravelines**, composé de ses six réacteurs dont l'activité respective approche voire dépasse les trente ans.

Alors même que le terminal méthanier fut annoncé en 2006 et devrait voir sa mise en œuvre advenir à l'automne 2015, il est patent de constater que la question de la dangerosité de la « cohabitation » entre la centrale nucléaire et le terminal méthanier n'est pas tranchée.

Ainsi, à moins d'une année de l'entrée en fonction du terminal méthanier, aucune preuve n'est venue démontrer la non-dangerosité sur la sécurité des six réacteurs d'une explosion intervenant soit sur un navire méthanier soit sur le futur site Seveso.

Ce problème avait été pourtant relevé par les études complémentaires de sûreté auxquelles les centrales nucléaires – dont celle de Gravelines – avaient été soumises au lendemain de la catastrophe de Fukushima en mars 2011.

Lors de la précédente séance de la CLI, intervenue le 4 décembre 2013, les représentants de l'ASN avaient alors mis en exergue la **partialité des éléments transmis sur ce dossier par EDF** – pourtant exploitant des deux sites – **rendant au final inefficaces leurs contrôles...**

Alors que le projet de loi sur la transition énergétique sera débattu très prochainement au parlement, **la transparence doit primer absolument en matière de risques nucléaires** et voir donc les discussions sur la sécurité du site atomique de Gravelines se tenir publiquement et non se retrouver au final entravées et reportées indéfiniment.

Paulo-Serge Lopes,

Conseiller régional Nord-Pas de Calais, membre de la CLI de la centrale nucléaire de Gravelines

Sandrine Rousseau et Jean-François Caron,

Co-Présidents du groupe EELV au Conseil régional Nord-Pas de Calais

Contacts Presse :

Paulo-Serge Lopes - Conseiller régional – paulo-serge.lopes@nordpasdecals.fr / tél. 03 28 82 56 76

Amélie BON – Assistante Communication du groupe EELV au Conseil régional – am.bon@orange.fr / tél. 03 28 82 55 89 / 06 77 67 05 27